

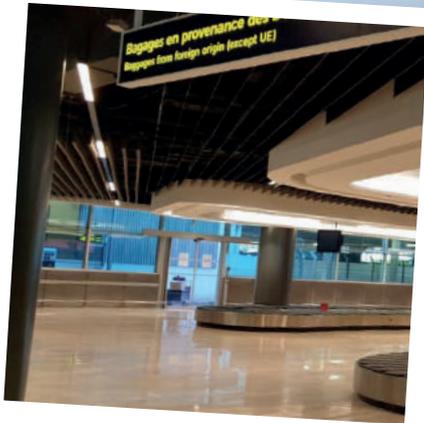
LES PROJETS D'AVENIR



L'aéroport a lancé un grand plan d'investissement de 500 millions d'euros sur 10 ans pour répondre à l'augmentation du trafic mondial et au développement de l'offre de destinations au départ de Marseille Provence. Ainsi, l'aéroport Marseille-Provence pourra accueillir dans les meilleures conditions de sécurité et de confort les 12 millions de passagers attendus en 2025.

Parmi les objectifs et projets structurants à venir : faciliter l'accès à l'aéroport à travers le réaménagement du rond-point des Lavandes, rendre disponible une offre de parking adaptée avec la création de 3 nouveaux parkings recouverts d'une centrale photovoltaïque et enfin améliorer l'expérience passager avec la création d'un Cœur d'aéroport qui centralise et rationalise les flux passagers avec un point d'entrée unique pour toutes les destinations.

Avec un objectif ambitieux : être la référence des aéroports régionaux européens pour la qualité de services rendus aux clients et l'excellence opérationnelle.



2020 UNE NOUVELLE ÈRE VERS L'AÉROPORT DU FUTUR

Amélioration de l'expérience client, développement des infrastructures pour répondre à l'évolution du trafic passager, rénovations ou encore évolutions réglementaires, l'aéroport Marseille Provence s'apprête à vivre une période de transformations majeures. Vigilant à limiter les perturbations pour les passagers et les riverains, l'aéroport séquence les chantiers et organise son activité en conséquence.

LES GRANDES ÉTAPES !

2020

Livraison du tri bagages du Terminal 2
Mise en conformité des pistes principale et secondaire

2021

Livraison du parking P4
Livraison du nouvel immeuble de bureaux des collaborateurs
Livraison d'une nouvelle centrale thermo-frigorifique

2022

Livraison de la première partie du parking P3

2023

Livraison du parking P3
Livraison du Cœur d'Aéroport

61 M€

PREVISION
D'INVESTISSEMENTS
POUR L'ANNÉE 2020



TOUR D'HORIZON DES CHANTIERS QUI JALONNERONT L'ANNÉE 2020



Un contrôle des bagages de dernière génération au Terminal 2

Alors que la rénovation des salles d'embarquement a été finalisée en 2019, c'est au tour de la salle de contrôle bagages de bénéficier de transformations d'ampleur. Les travaux, engagés à l'été 2019, ont un double objectif : renforcer la capacité du tri bagages et sa sécurité, conformément aux exigences de la Direction Générale de l'Aviation Civile.

Un nouveau bâtiment viendra accroître la superficie du Terminal 2 de 750 m² et permettre d'étendre la surface dédiée au contrôle des bagages. À terme, 4 stations de dépose des bagages, au lieu des 2 tapis existants, convoieront les bagages des passagers jusqu'aux points de contrôle. 2 tomographes (scanners) de dernière génération seront installés afin d'effectuer des contrôles à la fois plus pointus et plus rapides.

Orchestrés pour minimiser les nuisances, les travaux seront peu visibles et peu impactants pour les passagers au départ du Terminal 2.

Investissement - 5 millions d'euros (hors machines)
Architecte - CARTA Associés
Maître d'œuvre - BG Conseils
Maître d'œuvre expertise tri bagages - TG Concept
Livraison - septembre 2020

Sécuriser et fluidifier le point d'entrée de l'aéroport

Le rond-point des Lavandes, en chantier depuis début 2019, sera livré en intégralité au printemps 2020. Élargi, rendu plus ergonomique et sécurisé, il permettra notamment de fluidifier le trafic important en sortie de la zone de fret, du Terminal 2 et de différentes zones de stationnement grâce à la création d'une partie souterraine.

Investissement - 8 millions d'euros
Marché en conception/réalisation
Maîtrise d'œuvre - EGIS
Entreprises - Bouygues / Colas
Livraison - printemps 2020



SEPTEMBRE 2020 FERMETURE DE LA PISTE 1, L'ACTIVITÉ S'ORGANISE !

La fermeture alternée des pistes de l'aéroport est rendue nécessaire pour la rénovation et la mise en conformité aux dernières exigences de l'Agence Européenne pour la Sécurité Aérienne (AESA). Ces travaux sont donc indispensables à la poursuite des opérations sur l'aéroport Marseille Provence. Ils porteront sur la réalisation d'aires de sécurisation d'extrémités de piste au niveau des deux pistes ; la mise en place d'une rampe d'approche lumineuse sur la piste principale, et un renforcement du marquage au sol.

L'aéroport Marseille Provence a choisi de réaliser des travaux de sécurisation de ses pistes sur le mois de septembre 2020, pour la piste principale (octobre 2020 pour la piste secondaire) évitant ainsi d'impacter trop fortement l'activité estivale et profitant de bonnes conditions météorologiques afin de réaliser les travaux dans les meilleurs délais et conditions.

Investissement - 2,5 millions d'euros
Maître d'œuvre - Groupement Artelia / I-Tarmac / Efficiencie
Livraison - début octobre 2020 pour la piste principale ;
début novembre 2020 pour la piste secondaire

Augmenter la capacité des parkings de 3200 places via le renouvellement du P3 Eco.

En proximité avec les 2 terminaux, la création de 3 nouveaux parkings en lieu et place du P3 Eco actuel, répond à un besoin de capacité de stationnement supplémentaire. Le projet intègre la création de 3 étages de parkings, permettant d'accroître de 3 200 places la capacité de l'actuel P3 Eco pour atteindre 5 600 places.

La création de ces nouveaux parkings n'empêche bien évidemment pas l'aéroport Marseille Provence de conserver ses ambitions en matière d'accessibilité et de développement des transports en commun

Les trois parkings créés, P4, P3A et P3B, seront recouverts d'ombrières photovoltaïques, dont l'énergie produite sera directement réutilisée en autoconsommation dans le flux d'Aéroport Marseille Provence. Cette méga-centrale photovoltaïque produira, en moyenne annuelle, plus de 10 % de la consommation d'électricité de l'aéroport. Le reste sera acheté en énergie verte, comme c'est déjà le cas aujourd'hui. Si l'aéroport Marseille Provence n'est pas le premier à se doter de cet équipement, c'est la 1^{ère} fois qu'un tel projet d'autoconsommation prend place dans un aéroport.

115 bornes de recharge pour véhicules électriques seront installées sur les 3 parkings, dont 83 bornes pour les passagers. 23 bornes seront mises en place pour les salariés et 32 pour les besoins des salariés et de la plateforme aéroportuaire à horizon 2021. D'ici 2023, 60 bornes supplémentaires seront installées pour les passagers.

Investissement – 42 millions d'euros
Marché en conception/réalisation – Mandataire
Gagnepark accompagné de Urbasolar et Eiffage énergie
Architecte – ABA workshop
Livraison P4 – mars 2021
Livraison P3A – mars 2022
Livraison P3B – mars 2023

De février 2020 à mars 2021, 600 places devront être gelées. Des solutions alternatives de parking seront proposées aux passagers qui désirent se rendre à l'aéroport en voiture.



Récupérer et économiser ses énergies primaires

L'aéroport prépare le projet de construction et de remplacement de sa centrale chaud-froid existante au profit d'une centrale basée sur la récupération et l'économie d'énergie primaire (eau, gaz et électricité). Par exemple, la production d'eau froide générera de la chaleur, qui sera récupérée pour produire de l'eau chaude. On estime ainsi à 36 % la récupération d'énergie pour la production de chaud. Quant au gaz, l'économie est évaluée à 36 %, réduisant de 40 % les émissions de CO2 annuelles. Pour la production de froid, cette nouvelle centrale thermo-frigorifique réduira de 30 % la consommation électrique et abaissera de 50 % la consommation d'eau par rapport à aujourd'hui.

Investissement – 10 millions d'euros
Groupement - Engie / MAP / FAUCHE
Livraison – juin 2021

Regrouper les collaborateurs dans un nouveau bâtiment

Les collaborateurs de la société Aéroport Marseille Provence, actuellement répartis sur plusieurs sites distincts, seront réunis sur un seul et même site, plus opérationnel. Toutes les directions seront ainsi rassemblées dans ce nouveau bâtiment, seules certaines équipes techniques (atelier mécanique,...) se situeront sur un site différent car nécessitant des espaces et des équipements importants. L'objectif est clair : améliorer la synergie des équipes, l'innovation et proposer une meilleure qualité de vie au travail des collaborateurs. Les façades du bâtiment seront en retrait par rapport à la façade du Hall A, afin de différencier sa fonction de celle des terminaux et faciliter ainsi le parcours voyageur.

La réalisation répondra à des critères environnementaux exigeants et sera labélisée Bâtiment Basse Consommation et Effinergie 2017.

Investissement – 14 millions d'euros
Architecte – MAP
Maître d'œuvre principal – BETEM
Entreprise – SPIE Batignolles
Livraison du bâtiment – avril 2021

Ces travaux auront un impact limité sur le parcours des passagers, une légère déviation sur le parvis, au niveau de la gare routière, étant en place.

AU CŒUR DU NOUVEAU TERMINAL 1

C'est au cabinet Foster + Partners que revient la tâche de renouveler l'expérience passager et de relier le terminal historique, l'actuel Hall A, de Fernand Pouillon (1961) et celui plus récent, Hall B, de Richard Rogers (1989 - 1993).

Le nouveau Cœur d'aéroport, labellisé Bâtiment Basse Consommation répondra à deux objectifs principaux : rationaliser les fonctions et optimiser le parcours des passagers. Pour ce faire, il disposera d'un unique point d'entrée pour toutes les destinations, un unique passage de sûreté orientant par la suite les passagers vers une unique zone de commerces, puis vers leur salle d'embarquement. Le projet intègre la création de 22 000 m² pour la réalisation du Cœur, auxquels s'ajoute la réhabilitation de 28 000 m² de surfaces existantes.

À partir de janvier 2020, les travaux préparatoires démarrent avec la libération de la future emprise du Cœur d'aéroport (actuelle zone taxis). Une nouvelle passerelle sera créée et deviendra le nouveau point d'entrée vers le Hall B de l'aéroport. Ces travaux anticipés débutent dès janvier 2020, la 1^{ère} pierre du Cœur sera posée en septembre 2020, les travaux de terrassement et de soutènement débuteront en novembre 2020 pour une durée de 5 mois. Le sous-sol sera livré en septembre 2021, date à laquelle la construction même du Cœur débutera, pour une livraison du « clos et couvert », soit les structures et la façade, fin 2022. À cette date, place à l'aménagement des 22 000 m² de nouveaux espaces créés, et au réaménagement des 28 000 m² existants. Septembre 2023, c'est la tant attendue inauguration du Cœur d'aéroport. 3 mois seront ensuite nécessaires pour finaliser le réaménagement des derniers espaces.

Un projet de réalisation d'une jetée d'embarquement et de rénovation des taxiways pourra ensuite démarrer. Cette jetée, projet capacitif permettant à terme d'accueillir 12 millions de passagers dans le Terminal 1, permettra également d'accueillir les avions gros porteurs.

L'articulation des différentes phases de travaux nécessitera des aménagements temporaires pour minimiser les perturbations et maintenir le parcours des passagers. Les services du Hall B seront délocalisés dans 700 m² de bungalows face au P6. Les taxis seront déplacés à l'emplacement de la dépose minute, et la passerelle d'accès au Hall B existante sera démolie et reconstruite de façon temporaire sur une partie de l'emprise du PB Minute.

L'aéroport s'engage fortement dans la minimisation des impacts et la réduction des nuisances sonores liées à ces travaux hors normes. Ainsi des dosimètres testeront l'impact sonore des travaux. L'ensemble des entreprises qui interviendront sur les chantiers, poseront des panneaux acoustiques et privilégieront les travaux de nuit.

Investissement - 259 millions d'euros
Groupe de maîtrise d'œuvre - Foster+Partners / Tangram / WSP / Airbiz
Livraison du Cœur - septembre 2023

